

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 8

Artikel: L'Adurol
Autor: A.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-524559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Adurol.

DENCORE un en « ol ». Il en manquait, vraiment. Et comme pour tous les nouveaux ingrédients, ses confrères, on se demande : aura-t-il la vie longue ? Son nom ne semble pas donner confiance à ce point de vue. En effet, remarquez-en la formation étymologique : *a* privatif, *dur* de durer, *ol* la terminaison d'usage, ce qui signifie au total : dont la stabilité est éphémère. Heureusement l'origine de ce mot malencontreux est tout autre, elle doit se chercher dans des finesses de langues mortes que nous ne voulons pas approfondir ici.

Le nouveau né a pour parents la maison Hauff, de Feuerbach d'une part, et la Chemische Fabrik a. A. (vorm. Schering) de Berlin, de l'autre. Voilà des parents qui ne sont pas les premiers venus ; aussi sont-ils autorisés à dire, sans que cela nous étonne, que leur nouvelle conception intéressera toute la gent photographique, même dans ce qu'elle a de plus conservateur et de plus réfractaire aux nouveautés.

Bon chien chasse de race, dit-on.

Il en est de même des révélateurs. Celui qui va nous occuper peut prétendre à la même qualité de race.

Il est un cousin germain, et très germain même — n'est-il pas originaire d'outre-Rhin ? — de cet auxiliaire précieux qui a rendu tant de signalés services qu'on le regarde déjà, malgré son jeune âge, comme un vieux serviteur. J'ai nommé l'hydroquinone. Cette parenté est aisée à com-

prendre : elle est le résultat d'une greffe pure et simple. On a pris la formule de l'hydroquinone et on a glissé délicatement sous son écorce un petit bourgeon qui s'appelle un radical chloré.

Comment on arrive à faire prendre la greffe, c'est l'affaire et la préoccupation des parents du nouveau rejeton qui, pour des raisons faciles à comprendre, ne nous en donnent aucun détail théorique sur la marche de la substitution. Du reste, le développement de cette question serait si aride pour la plupart des amateurs, que c'est sans trop de regret que nous laissons de côté ce chapitre.

Comme tous bons parents, les deux maisons sus-nommées se plaisent à reconnaître à leur rejeton une quantité de qualités précieuses qui la mettent bien au-dessus de l'hydroquinone.

Ayant eu l'occasion de faire quelques essais avec ce nouveau révélateur, je me permets, en ces quelques lignes, de faire part aux disciples de Sainte-Véronique des remarques que j'ai pu faire à ce propos.

Je suis habitué de longue date à me servir principalement de l'hydroquinone, malgré tout ce que les mauvaises langues lui reprochent, car j'ai trouvé en elle l'étoffe du révélateur parfait. Si cette substance a, à certains égards, quelques défauts, ceux-ci sont minimes en présence des qualités précieuses qu'elle possède d'autre part et en présence aussi des défauts que l'on trouve chez tous les autres révélateurs.

C'est par principe et aussi par expérience que je laisse volontiers de côté les nouveaux produits. Si donc, cette fois-ci j'ai rompu avec mes habitudes, c'est que le cas est différent. L'adurool en effet étant de l'hydroquinone chlorée, est toujours de l'hydroquinone. Ce n'est donc pas, à proprement parler, un nouveau révélateur.

On ne peut guère parler en toute connaissance de cause

d'un révélateur pour l'avoir simplement appliqué une ou deux fois au développement de quelques clichés, cependant il est certains cas dans la pratique photographique, où l'on peut juger d'emblée de la valeur d'un développeur.

Ce sera le cas, par exemple, pour le traitement d'instantanées prises avec un appareil à main dans une lumière diffuse, avec un objectif d'une puissance suffisante. Ce sont là les conditions de travail qui réclament le plus d'habileté de la part de l'opérateur, ce sont précisément par celles-là que commence le *vulgum pecus* des amateurs que j'ai coiffé autre part du titre pittoresque de sonntagsphotographen.

La maison indique une certaine quantité de formules : formules à la potasse, à la soude, aux carbonates et formules concentrées.

Celles que j'ai mises à contribution sont :

I. *Celle au carbonate de soude.*

$\underbrace{\hspace{1.5cm}}_A$ 30 cm. ³	}	Adurol	25
		Sulfite	200
		Eau	1500
$\underbrace{\hspace{1.5cm}}_B$ 20 cm. ³	}	Carbonate de soude .	350
		Eau	1000

II. *Celle concentrée au carbonate de potasse.*

C	}	Adurol.	25
		Sulfite.	200
		Eau.	300

Prendre 10 cm.³ de *C* et ajouter 50-75-100 d'eau suivant le besoin.

Remarquons en passant que j'ai supprimé le bromure, préférant ralentir le bain par une addition d'eau suffisante, et notons aussi que pour les usages courants, la formule au carbonate de soude est préférable en été, en ce sens que les plaques ont dans ce mélange moins de tendance au décollement que dans un bain à la potasse.

Comparons un peu maintenant les deux révélateurs.

On a reproché à l'hydroquinone de donner des clichés durs. Admettons-le pour un instant, quoique je n'en sois pas du tout convaincu. Les créateurs de l'adurool ont supprimé, paraît-il, cet inconvénient dans leur nouveau produit. C'est fort bien. « L'influence de la température du bain est nulle quand on travaille avec l'adurool, ce qui n'est pas le cas, disent ces messieurs, avec l'hydroquinone. » Malheureusement, nous n'avons encore pu vérifier la chose; en tous cas, si elle est vraie — et nous n'avons aucune raison d'en douter — ce sera là un fameux résultat, car, il faut le reconnaître, l'hydroquinone est par trop paresseux en hiver. L'adurool réclame très peu d'alcalis pour former un bon bain de développement, les formules données en témoignent du reste. C'est encore un avantage appréciable.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'hydroquinone, suivant la température et aussi suivant l'âge de préparation du bain, développe plus ou moins lentement. Avec l'adurool, on n'observe pas une telle variabilité; il faut en général compter, suivant la dilution, de 20 à 60 secondes avant l'apparition de l'image. L'opération est terminée aussi plus vite. Est-ce là véritablement un avantage, c'est ce que l'expérience nous démontrera.

Mais voici encore un autre avantage, et celui-là est très palpable: l'adurool se conserve très longtemps sous forme de bain préparé. C'est là, à mon avis, sa qualité la plus précieuse et ce qui menace d'ébranler d'une façon plus sérieuse le prestige de sa cousine germaine, qui ne tarde

guère à tourner, au contact des oxydants divers, au jaune puis au brun en perdant toutes ses qualités réductrices.

J'ajouterai encore que l'adurol, à l'encontre de l'hydroquinone est plus soluble dans l'eau et qu'il ne donne aucune irrisation.

Nous voici donc, sauf erreur ou omission, en possession d'une hydroquinone régénérée qui mérite toute notre considération et qui fait honneur à ses auteurs. Un produit qui, d'emblée, donne ainsi d'excellents résultats, ne peut que gagner à être connu et mis en pratique.

Amateurs, mes chers confrères, faites un essai ; vous n'aurez pas perdu votre temps... ni votre argent.

A. M.





Concours Suter.

E. Guitton, Genève.